

LA CHAPELLE DE SAINT-NICODÈME DE SERVEL

PAR JEAN-YVES MARJOU

La première édition de cette note a été rédigée en 2014 suite à question de Jean de Roquefeuil, propriétaire de ladite chapelle.

Je remercie Annie de Kerdrel (†), Louis Harbonville (†) et Jean-Jacques Lartigue pour les documents qu'ils m'ont transmis sur cette chapelle.

1 Situation géographique de la chapelle

La chapelle Saint-Nicodème est située sur le territoire de l'ancienne commune de Servel intégrée en 1961 dans le Grand Lannion. Elle se trouve au sud-ouest du bourg de Servel entre Kervoëgan (alias Ker Guegant¹, puis Kervégant, Kervégan²) au nord, Kervouric (alias Ker Bourric³ puis Kerbouric) à l'est, et Kersonn (alias Ker Son⁴) à l'ouest⁵.

La chapelle est située à 80 m d'altitude près du lieu-dit la Motte et séparée de Kervouric par une vallée encaissée où coule un ruisseau. Près de ce ruisseau, au sud-est de Kerlaouénan à 300 m à l'est de la chapelle, légèrement à gauche du chemin de terre qui mène à Kervouric, une fontaine est dédiée à saint Nicodème et porte l'inscription :

“DEDIE A L'HON(neur) DE St NICODEMME PAR ORDRE DE MR LE CHEVALLIER RECT(eur) ICY F(aite) (par) LE CL DY HV(=u)ON ET Mie GELDON 1733 »^{6 7}

Vérification faite :

Yves Huon, maître lieutenant de Servel dès 1703, s'est marié le 19 février de la même année à Pluzunet à Marie Geldon ; ils donnent naissance à plusieurs enfants à Servel entre 1703 et 1728⁸.



Figure 1 : Vue actuelle de la chapelle Saint-Nicodème



Figure 2 : Saint-Nicodème, croix du placître

¹ H. Torchet « Réformation des Fouages de 1426 - Diocèse ou évêché de Tréguier » 2003.

² INSEE « Nomenclature des hameaux, écarts, Lieux-dits des Côtes-du-Nord » basée sur le recensement de 1946.

³ H. Torchet « Réformation des Fouages de 1426 - Diocèse ou évêché de Tréguier » 2003.

⁴ H. Torchet « Réformation des Fouages de 1426 - Diocèse ou évêché de Tréguier » 2003 cite à Servel la frairie de Ker Son.

⁵ Carte IGN 715 Ouest.

⁶ JP. Pinot « La fontaine Saint-Nicodème à Servel, croquis de 1970 », bulletin ARSSAT 1990, p 1 verso.

⁷ Bulletin ARSSAT, 1999 p 74.

⁸ AD22 Registres paroissiaux.

2 Patronage de la chapelle

Saint Nicodème nous est connu dans la bible comme :

- un chef des juifs chez les pharisiens qui écoute l'enseignement de Jésus et prend sa défense (Saint-Jean 3, 1 à 21 et 7, 45 à 51) ;
- l'aide de Joseph d'Arimathie lors de la mise au tombeau de Jésus (Saint-Jean 19, 39 à 41).

Sa fête est célébrée le 3 août. Ce jour du 3 août semble avoir été fixé lors de la localisation de son lieu de sépulture, le même que celui de saint Etienne⁹. D'autres auteurs ne le citent pas à cette date¹⁰.

Le pardon de la chapelle Saint-Nicodème en Serval est célébré le 1^{er} dimanche d'août¹¹.

VH. Debidour¹² nous précise que saint Nicodème :

- est souvent représenté portant dans sa main la couronne d'épines retirée de la tête du Christ ou des tenailles et des clous retirés de la croix pour la mise au tombeau du Christ ;
- a des « *compétences* » reconnues pour la sauvegarde du cheptel dans les fermes bretonnes.

Est-ce que la statue dite de saint Nicodème de la chapelle de Serval possédait ces attributs ?

Sur la copie d'une photo noir et blanc d'une statue dite de Saint-Nicodème de Serval de très mauvaise qualité, statue que nous ne pourrions pas expertiser puisque cette statue vermoulue s'est décomposée en cours de restauration¹³, nous voyons : une aube de couleur « *blanche ou claire* » à manches longues qui descend jusqu'aux pieds, une large ceinture de couleur « *noire ou sombre* » d'où descend une corde terminée par des pompons ou un long outil suspendu à cette ceinture (?), les bras sont ouverts et placés horizontalement, perpendiculaires au corps, les mains sont fermées, celle de droite tient un clou et autour du coude gauche, une couronne forme bracelet, les cheveux « *noirs* » et longs, une moustache et une barbe « *noire* » sur le menton et sur la tête un turban ou une couronne, un surplis court avec une croix noire accrochée au cou.

Yves Briand donne à peu près la même description, mais place la statue de saint Nicodème à droite de l'autel en le disant patron du lieu (ce qui est incohérent car la statue du patron d'un édifice est placée à gauche de l'autel ou côté évangile)¹⁴. Comme Yves Briand écrit que ses renseignements, vieux d'une vingtaine d'années, proviennent de M. et Mme Jean-Pierre Pinot, il se pourrait qu'il ait raisonné sur le même négatif exploité à l'envers, mais alors il faudrait permuter la description des mains. Plus probablement les statues de chaque côté de l'autel avaient été permutées au cours des siècles, plaçant une statue de saint Jean l'évangéliste à tort à gauche de l'autel.

Dans l'église de Serval, une autre statue de saint Nicodème le représente habillé d'une soutane noire, une large ceinture rouge, qui se prolonge le long du corps, les bras repliés sur le devant du corps, un clou dans la main gauche et autour de ce coude gauche une couronne forme bracelet, les cheveux « *noirs* » et longs, une moustache et une longue barbe « *noire* » sur le menton et sur la tête un turban, un surplis rouge avec capuche derrière la tête.

Tchou¹⁵ nous précise que saint Nicodème, alias Godenek ou Codennec ou Egoutam :

- a sa fête célébrée le premier dimanche d'août à Gael et le premier dimanche de mai à Guénin ;
- est le patron des bestiaux : des chevaux au Bran dans le pays de Rennes, des porcs à Guénin dans le Morbihan et les protège de la maladie dite « Droug San Egoutam » ;
- est patron des églises paroissiales de Bourseul, de Saint-Nicodème (ancienne trêve de Duault près de Mael-Carhaix) ;
- des chapelles sont placées sous son invocation dans :

⁹ Lenain de Tillemont « Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles », 1701, tII p 9 ou Abbé Godescard « Vie des pères, des martyrs et des autres principaux saints » 1826, août, p54 ou Le père Giry par Mgr Paul Guerin « Les Petits Bollandistes _ Vie des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament » 1880, T9, p 247.

¹⁰ « Acta Sanctorum », 1867, Augustus, Tomus primus, Die Tertia Augusti, p199 et 214.

¹¹ Bulletin ARSSAT, 1999, p 36.

¹² VH. Debidour « La sculpture bretonne », 1953, pages 153 à 156 puis 176 à 177.

¹³ Source : Louis Harbonville (recomposition informatique d'après le négatif d'un cliché fait en 1954 par JP. Pinot), envoi d'Annie de Kerdrel.

¹⁴ JJ. Lartigue et Chef d'Armor « papiers de Y. Briand » copie de l'Écho de Lannion, 1^{er} et 8 août 1959 « La Chapelle de Saint-Nicodème en Serval ».

¹⁵ Tchou « Dictionnaire des saints Bretons », 1979, p 282.

- le Finistère : à Hanvec (détruite), à laquelle il faut rajouter entre autres : Lanleia en Plouigneau¹⁶,
- les Côtes-du-Nord : à La Chapelle-Neuve (détruite), Gurunhuel (détruite), Péder nec, Perret, Ploubalay (désaffectée), Saint-Brandan (détruite),
- l'Ille-et-Vilaine : à La Fresnaye, Bran, La Gouesnière, Iffendic, Pleurtuit,
- dans le Morbihan : à Guénin, Pluméliau, Quéven, Quily.

G. Milour dans « Les saints vétérinaires en Bretagne », publié en 1990 dans le n°19 de Skol Vreizh, cite saint Nicodème : en pages 18 et 19 traite essentiellement de sa fête au Bran comme protecteur des chevaux, puis à la page 42 à Guénin comme protecteur des porcs (voir également en annexe l'article paru dans Ouest-Éclair du 23 avril 1938).

De nombreux édifices religieux des Côtes-du-Nord possèdent une statue de saint Nicodème¹⁷. Dans cette œuvre, R. Couffon cite saint Nicodème dans les paroisses de Bourseul, Carnoët, La Chapelle-Neuve, Cohiniac, La Ferrière, Saint-Avit, Gommenec'h, Gurunhuel, Lanloup, Le Moustoir, Paimpol, Péder nec, Perret, Pléhédel, Plésidy, Plessala, Plestin, Ploëzal, Ploubalay, Plouézec, Plougras, Plouguenast, Plouha...

Dès lors qu'une représentation de la Mise au Tombeau du Christ existe dans un édifice, une représentation de saint Nicodème existe probablement à proximité (parfois il a été débaptisé en saint Eloi du fait qu'il tient des tenailles : exemple dans la chapelle de Kergrist en Plounez).

L'existence du culte de saint Nicodème dans la paroisse de Servel est probablement liée à la sculpture de la mise au tombeau située dans la chapelle des Cinq Plaies de l'église paroissiale de Servel. Dans cette mise au tombeau, saint Nicodème figure à gauche avec son turban, sa barbe, une couronne sur son bras gauche dont la main montre trois clous.

Une commune, trêve de Duault avant la Révolution, se nomme Saint-Nicodème. B. Tanguy¹⁸ présente saint Nicodème comme un remplaçant possible de saint Cognan dans cette ancienne trêve.

Ogée dans « Dictionnaire Historique et géographique de la Bretagne », publié en 1778, dans l'article relatif à la paroisse de Pluméliau (à 3 lieux de Pontivy, diocèse de Vannes) nous précise que la haute justice de Talavern s'exerçait à Saint-Nicodème dont il cite la chapelle, construite en 1629 par un baron de Kervéno curé de Pluméliau, et la fontaine dont les eaux préviennent des maladies épidémiques et où, chaque année pour le pardon, le premier samedi d'août, les hommes rasent leur barbe qu'ils ont laissée pousser, et organisent une procession de bestiaux.

Quel est son prénom en breton ?

R. Largillière¹⁹ identifie Nicodème comme Egoutan et cite en page 112 son patronage dans la chapelle de Lanleia (alias Lanleya) en Plouigneau ; R. Couffon et Le Bars²⁰ confirment ce patronage.

L'abbé Pierre Bourdellès, natif de Servel, érudit en langue et culture bretonne, donnait Nigouden^{21 22} (alias Nigoudem²⁴).

Il me semble qu'il convient de retenir Nigouden, comme dans le cantique « Zant Nigouden » du 16 juillet 1938 publié par l'abbé Julien Clisson, recteur de Servel²⁵.

Les plus anciens prénoms Nicodème :

- Dans les Registres Paroissiaux du canton de Lannion : Nicodème Le Bris né à Pleumeur-Bodou le 15 juillet 1697 (son parrain ne se prénomme pas Nicodème mais sa mère est de Brélévenez),

¹⁶ R. Couffon et Le Bars « Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon », 1959.

¹⁷ R. Couffon « Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier » Soc E CdN 1938 à 1940.

¹⁸ B. Tanguy « Dictionnaire des communes, trêves et paroisses des Côtes-d'Armor », 1992, p 302.

¹⁹ R. Largillière « Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique Bretonne », 1925, p 123.

²⁰ R. Couffon et Le Bars « Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon », 1959.

²¹ JJ. Lartigue et Chef d'Armor « papiers de Y. Briand » copie de l'Écho de Lannion, 1^{er} et 8 août 1959 « La Chapelle de Saint-Nicodème en Servel ».

²² E. Vallée « Traité de Toponymie historique de La Bretagne Corpus » 1995, p 204 qui se base sur Ropartz Hémon « Dictionnaire Breton-Français et Grand Dictionnaire Français-Breton ».

²³ Anne Auffret « Cantiques du Trégor, de Haute Cornouaille et du Goëlo dans Pardoniou_ Les plus beaux cantiques de Pardons » Vol III Coop Breizh.

²⁴ Régis de Saint-Jouan « Dictionnaire des communes Département des Côtes-d'Armor », 1990, p 703.

²⁵ L. Raoul « Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien », 1992 p 68.

- Nicodème Jorand né à Servel le 3 mai 1744 (son parrain est ce Nicodème Le Bris), Nicodème Moullec né à Brélévenez le 21 novembre 1760²⁶;
- Dans d'autres bases de données : Nicodème Picot né le 3 janvier 1601 à Bazoches en Dunois (28), Nicodème Belot baptisé le 9 mars 1605 à Nantes²⁷, Nicodème Monnier consul au Consulat du Commerce de Nantes en 1590²⁸.

3 Description de la chapelle dans les sources écrites

En 1859, B. Jollivet cite la chapelle « *indépendamment de son église, la paroisse renferme une petite chapelle dédiée à saint Nicodème. Elle n'offre rien de remarquable* »²⁹.

En 1862, J. Gaultier du Mottay³⁰ se contente de citer la chapelle.

En 1938, le 7 août, la chapelle Saint-Nicodème est dite récemment restaurée par le propriétaire et le calvaire voisin également rétabli ; en conséquence le pardon de Saint-Nicodème est restauré (sic)³¹.

En 1940, R. Couffon³² décrit la chapelle comme suit : « En Servel : chapelle Saint-Nicodème – édifice de plan rectangulaire de la fin du XV^e siècle et restauré au XIX^e ; il renferme les statues de saint Nicodème et saint Jean ».

En 1958, la chapelle était en ruine comme le montre la photo de l'article publié à cette date dans un journal local sous le titre « Les cultes de saint Nicodème et de Joseph d'Armathie dans le Trégor » d'après une étude de P. de La Haye in Pax octobre 1956. En 1959, Y. Briand³³ publie deux pages sur la chapelle pour traiter du patronage, de l'architecture de la chapelle, des prééminences et d'un compte de fabrique relatif à cette chapelle. En 1959, dans les murs à l'extérieur, deux tables d'attente pour écusson, ne semblent pas avoir été gravées, l'une dans le mur-clocher, l'autre au-dessus de la porte méridionale³⁴, comme si des travaux de reconstruction en 1756 les avaient laissées ainsi en l'absence de prééminence bien établie.



Figure 3 : La chapelle Saint-Nicodème le 1^{er} février 1970

En 1970 et 1973, deux photos montrent la chapelle sans porte, sans fenêtre, le toit largement percé, le clocher enfoui dans le lierre³⁵.

La chapelle, appartenant avant à M. Martin de Paris³⁶, a été acquise et restaurée par Jean de Roquefeuil en 1976^{37 38}.

Sur le placître se trouve une croix³⁹ (voir figure 2).

²⁶ JJ. Lartigue : Association Chef d'Armor.

²⁷ Base généalogique Roglo.

²⁸ Base Noblesse Bretonne.

²⁹ B. Jollivet « Côtes-du-Nord, arrondissement de Lannion », p 62.

³⁰ J. Gaultier du Mottay « Géographie départementale des Côtes-du-Nord », 1862, p 596.

³¹ AD22, Presse Ancienne, Le Journal de Lannion et de son arrondissement, 6 août 1938.

³² R. Couffon « Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier » Soc E CdN 1940, tome 72, p 38.

³³ JJ. Lartigue et Chef d'Armor « papiers de Y. Briand » copie de l'Écho de Lannion, 1^{er} et 8 août 1959 « La Chapelle de Saint-Nicodème en Servel ».

³⁴ JJ. Lartigue et Chef d'Armor « papiers de Y. Briand » copie de l'Écho de Lannion, 1^{er} et 8 août 1959 « La Chapelle de Saint-Nicodème en Servel ».

³⁵ Archives de l'ARSSAT, clichés de Louis Harbonville.

³⁶ Mail d'Annie Kerdrel du 2 août 2012.

³⁷ Manuscrit de Louis Harbonville.

³⁸ Bulletin ARSSAT, 1999, p 36.

³⁹ Bulletin ARSSAT 1999, p 79.

4 Origine de la chapelle

Un procès de prééminences avec visite (expertise de l'état de la chapelle) de 1756^{40 41} montre que deux lignées de seigneurs revendiquaient à cette date la « *propriété* » de cette chapelle :

- le seigneur de Kergariou dans la suite des familles des Tertres et du Boisgelin,
- le seigneur du Faou-Kerduel.

Dans ce procès de prééminences et expertise de la chapelle Saint-Nicodème :

- le seigneur de Kergariou est représenté par Maître François Guézennec son procureur,
- le seigneur du Faou est représenté par le procureur de sa juridiction Le Bricquir.

Le procès-verbal de l'état des lieux constate :

- la proximité de la chapelle avec le manoir de Kervégant,
- la présence des armoiries du Tertre, de Boisgelin et du seigneur de Kergariou (seulement dans la maîtresse vitre pour ce dernier, pas dans une pierre),
- la nécessité de reconstruire le mur clocher et la longère côté midi.

Assistent à cet acte :

- le sénéchal de la juridiction Royale de Tréguier au siège de Lannion alors Jean-Baptiste Fresnel (de Pradalan⁴²) avec des experts dont Pierre Le Bahic pour les vitraux, Louis Marzin pour la maçonnerie, et Marc Le Bidec pour la charpente et la voûte sous le toit.

En 1756 :

- le seigneur de Kergariou est René-Fiacre de Kergariou dit comte de Kergariou et Conseiller au Parlement de Bretagne de 1756 à 1785, de la branche de La Grandville en Bringolo⁴³ ; mais dans ce procès, Kergariou doit être considéré comme un nom de famille et non pas comme un nom de domaine et le seigneur concerné serait alors Vincent-Jonathas de Kergariou (décédé le 11 octobre 1760 à Ploubezre), seigneur de Kergrist, Tréséguidy et Kervégant, lieutenant des maréchaux de France⁴⁴ ou son fils Jonathas dit le comte de Kervegan⁴⁵.

Les Kergariou, seigneurs de Kergrist, possédaient dès 1636 Kerveguen en Plouigneau^{46 47} (alias Kervegant entre 1762 et 1786⁴⁸) par alliance avec les Toulgoet⁴⁹ ; ce domaine est différent du Kervégant de Servel.

- le seigneur du Faou et de Kerduel est probablement Marie-Charles Hingant, fils de Jean-Charles et Marie-Renée de Ploeuc⁵⁰.

Le domaine de Kervégant à Servel est attesté en 1778 sous le nom « La maison noble de Kervigant »⁵¹.

Si la chapelle Saint-Nicodème était attachée au domaine de Kervégant, alors les familles des Tertres et du Boisgelin pouvaient réellement être les prééminenciers ; mais comment Kergariou s'inscrit-il dans cette lignée ?

La famille des Tertres (aussi sieurs du Roc'hou, paroisse de Lanvézéac) est attestée à Kervégant⁵² dès 1426 ; le domaine s'écrit alors Ker Guegant⁵³ ; la forme Kervegant apparaît dès 1535⁵⁴ dans

⁴⁰ JJ. Lartigue et Chef d'Armor « papiers de Y. Briand » note manuscrite précise la source AD22 série G Servel ; Y. Briand cite le texte et résume les présents en 8 lignes.

⁴¹ « Texte du procès dactylographié », source Louis Harbonville, envoi d'Annie de Kerdrel (la conformité de ce texte dactylographié à l'original aux AD22 20 G 608 reste à vérifier car Y. Briand en retient des noms qui ne sont pas dans cette version dactylographiée).

⁴² S. Debordes-Lissillour « Les sénéchaussées royales de Bretagne (1532-1790) », 2006, p 446.

⁴³ Urvoy de Portzamparc « Généalogie et parenté Urvoy », 1998, p 378.

⁴⁴ AD22, BMS Ploubezre, image 338.

⁴⁵ Urvoy de Portzamparc « Généalogie et parenté Urvoy », 1998, p 374.

⁴⁶ AD22 E1957, Potier de Courcy.

⁴⁷ Y. Botrel « Les justices seigneuriales de l'évêché de Tréguier », 2002, pages 98 et 99.

⁴⁸ AD22 E1958.

⁴⁹ Urvoy de Portzamparc « Généalogie et parenté Urvoy » 1998, pages 372 à 374.

⁵⁰ Y. Botrel « Les justices seigneuriales de l'évêché de Tréguier », 2002, pages 124 et 195 et AD22 E2417.

⁵¹ Ogée « Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne », 1778, rééditions : 1843, 1979.

⁵² Potier de Courcy « Nobiliaire et Armorial de Bretagne » 1846, réédition de 1986, écrit pour cette famille de Kervégant et de Crec'hgouriffen paroisse de Servel.

⁵³ H. Torchet « Réformation des Fouages de 1426 _ Diocèse ou évêché de Tréguier » 2003.

l'expression : « La Motte de Kervegant à le mengouet à Jean du Tertre ». Leur descendante Renée du Tertre (décédée en 1612), héritière de Kervégant, se marie à François de Boisgelin.

Les Boisgelin possèdent dès lors Kervégant⁵⁵ jusqu'à Gabriel du Boisgelin (décédé en 1691), marié le 10 février 1687 à Louannec à Gilonne du Liscoet.

Ensuite le passage aux Kergariou reste à démontrer. Nous savons que Vincent-Jonathas de Kergariou a dans ses ascendants, 12 générations avant (son sosa 2185), Olivier Scliczon, sr de Keranfault en Servel, marié vers 1421 à Jeanne du Tertre, fille de Guillaume des Tertres et Catherine Meurou ; le même Vincent-Jonathas de Kergariou a dans ses ascendants 7 générations avant Jeanne du Boisgelin (son sosa 99) mariée vers 1506 à Yves Pinart ; mais ces alliances sont trop éloignées pour justifier les droits de prééminence de Vincent-Jonathas dans cette chapelle.

L'origine de ce prétendu droit de prééminence des Kergariou reste donc à clarifier.

Comment le seigneur du Faou-Kerduel pouvait-il prétendre être le seul et unique fondateur de cette chapelle ?

- Une Isabeau du Boisgelin, fille de Vincent seigneur de Kervégant en Servel, est mariée en 1652 à un Jean Hingant, sieur de Kergroas, dont les ascendants restent à identifier⁵⁶.
- Marie-Charles Hingant a dans ses ascendants 13 générations avant (son sosa 4184) le même couple Olivier Scliczon, sr de Keranfault en Servel, marié vers 1421 à Jeanne du Tertre.
- Les Hingant (famille aussi attestée au Roc'hou paroisse de Lanvézéac), possèdent de nombreux domaines à Servel⁵⁷ dont Le Faou dès 1583⁵⁸ et sont prééminenciers dans l'église de Servel⁵⁹. Il semble qu'ils revendiquent, en 1756, la prééminence dans la chapelle Saint-Nicodème à ce titre⁶⁰.

Il serait intéressant de disposer des comptes de fabrique de la chapelle sous l'Ancien Régime pour en savoir plus. Y. Briand⁶¹ en cite un de sa collection privée mais celui-là ne semble pas contenir le nom du prééminencier qui, lorsque l'édifice était privé, recevait une part substantielle des recettes de la fabrique. Par contre dans ce compte de fabrique, le recteur de Servel reçoit le tiers des aumônes comme s'il était ce prééminencier de par sa fonction.

PS : initialement avant de trouver de la documentation sur le sujet, j'émettais l'hypothèse que l'origine de la chapelle Saint-Nicodème de Servel pouvait être liée à l'alliance Quélen- Lannion car la famille de Lannion possédait Kerbouric et les Quelen, attesté à Kerbouric en 1535, étaient seigneurs de Duault et de sa trêve de Saint-Nicodème.

5 Bénédiction des cloches

Le dimanche 29 avril 1708⁶², bénédiction d'une cloche pour la chapelle Saint-Nicodème ; le parrain est Sébastien Le Bouloign, sieur de Kercadiou (alias Crech-Cariou ou Crec'hgariou en Pleumeur-Bodou⁶³, probablement marié à Anne de Trogoff, qui signe), capitaine de la paroisse, la marraine est demoiselle Marie Loz, dame dudit lieu, sa nièce ; la cloche est nommée Saint-Nicodème.

⁵⁴ BNF MS 22321 Réformation de Tréguier en 1535, p 519.

⁵⁵ Potier de Courcy « Nobiliaire et Armorial de Bretagne » 1846, réédition de 1986 écrit pour cette famille de Kervégant paroisse de Servel.

⁵⁶ R. Couffon Soc E CdN 1924 p 74.

⁵⁷ AD22 E1899.

⁵⁸ AD44 B1645.

⁵⁹ JJ. Lartigue et Chef d'Armor « Des prééminences et des droits honorifiques dans les églises proches de la ville de Lannion » Cahier d'Histoire de Lannion n°8 p 33 à 35 et p 38 à 40.

⁶⁰ « Texte du procès dactylographié », source Louis Harbonville, envoi d'Annie de Kerdrel (la conformité de ce texte dactylographié à l'original aux AD22 reste à vérifier car Y. Briand en retient des noms qui ne sont pas dans cette version dactylographiée).

⁶¹ JJ. Lartigue et Chef d'Armor « papiers de Y. Briand » copie de l'Écho de Lannion, 1^{er} et 8 août 1959 « La Chapelle de Saint-Nicodème en Servel ».

⁶² AD22, BMS Servel, 1691-1744, année 1709, image 260, acte repéré par Louis Harbonville.

⁶³ Potier de Courcy « Nobiliaire et armorial de Bretagne » qui place ce domaine en Pleumeur-Bodou.

Le dimanche 7 août 1774⁶⁴, bénédiction d'une cloche pour la chapelle Saint-Nicodème ; le parrain est Jean de Kergnech de Kericuff (en Pommerit-Jaudy), seigneur du Calouer, la marraine est Marie Renée Jehan, dame du Launay de Kerdreux, de Kericuff..., représentée par demoiselle Thérèse Jehan de Launay, dans l'absence de ladite demoiselle Marie Renée Jehan actuellement aux Dames Ursulines de Rennes, assistée de messire Joseph Corentin Jehan, seigneur châtelain de Launay, et de demoiselle Marie Corentine de Lesormel, dame dudit lieu...

NB : Joseph Corentin Jehan, seigneur de Launay en Serval était marié à Jeanne-Anne-Marie de Kerguenech ou Kergnech en Pommerit-Jaudy et sa fille Thérèse, sœur de Marie-Renée, était mariée à Henri-Alexis Hingant.

6 Devenir de la chapelle après la Révolution

La municipalité de Serval, lors d'une délibération du 29 janvier 1792, a cherché à conserver cette chapelle « *grandement fréquentée par le peuple et produisant un profit considérable* » comme lieu de culte lors de la Révolution⁶⁵.

Mais les révolutionnaires avaient pour objectif de mettre en vente toutes les chapelles pour les retirer du culte. Elles sont acquises par des négociants qui les transforment en magasins ou des cultivateurs qui en font des remises et des étables ou des spéculateurs qui les transforment en carrière de pierres. Les chapelles invendues sont rendues aux fabriques après le Concordat⁶⁶. Une chapelle de Serval est ainsi vendue en bien national⁶⁷.

Le 13 prairial an III (1^{er} juin 1795), la chapelle Saint-Nicodème fait l'objet d'une estimation en tant que bien national de première origine. Elle appartient donc à cette époque aux biens ecclésiastiques. Le procès-verbal de la visite pour estimation, par René Pierre Lemat (expert mandaté) et Yves Guezou notaire de la commune, contient sa description (détaillée pour les portes et fenêtres) et la montre composée de deux longères qui possèdent chacune 21 pieds et demi de long (soit 7 m). L'estimation la valorise à 650 livres.

Le 24 thermidor an III (11 août 1795) la chapelle Saint-Nicodème est vendue aux enchères pour 22 000 livres à Yves Nicolas de Lannion qui l'achète pour Félix Loppés⁶⁸. Yves Nicolas est un négociant de biens nationaux⁶⁹. Félix Loppes, fils d'Yves et Françoise Le Borgne, s'est marié à Perros-Guirec le 15 octobre 1787 à Marie-Jeanne Le Provost, a eu plusieurs enfants morts quasiment à la naissance à Serval dans la frairie de Keryvon, et est décédé à Serval le 30 ventôse an XII (21 mars 1804)⁷⁰.

NB : dès 1826⁷¹ et à ce jour, seule l'une des longères de cette chapelle, celle comportant le clocher, subsiste.

7 État de la chapelle à ce jour

Depuis sa restauration par la famille de Roquefeuil en 1976, la chapelle Saint-Nicodème est en bon état et le pardon y est célébré tous les ans le premier dimanche du mois d'août. La restauration de l'époque a remonté les murs, le toit, le clocher et a muni les ouvertures de trois vitraux (au chevet une représentation de saint Nicodème réalisée par Baladi-Budet en 1986 ; côté nord, une colombe et côté sud, les armoiries et la devise du propriétaire). Cette chapelle qui contient, pour tout mobilier, un autel en pierres et un christ en croix fixé sur son pignon ouest, est classée au patrimoine historique privé.

Le 7 octobre 2021

⁶⁴ AD22, BMS Serval année 1774, image 56, acte repéré par Louis Harbonville.

⁶⁵ Louis Harbonville, Archives à l'ARSSAT « Délibérations municipales de Serval de 1790 à 1792 » ; merci à Jacques Sécher secrétaire de l'ARSSAT pour cette information (mail du 16 août 2021).

⁶⁶ L. Dubreuil « La vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord », 1912, p 114, 117, 120, 327, 362, 363.

⁶⁷ L. Dubreuil « La vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord », 1912, p 119, 120 où son nom n'est pas donné.

⁶⁸ AD22 1Q1/32, copie transmise par les archives des Côtes d'Armor le 1 octobre 2021 que l'auteur remercie ici.

⁶⁹ L. Dubreuil « La vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord », 1912, p224, 226 et 432.

⁷⁰ Chef d'Armor.

⁷¹ AD22, cadastre ancien, Serval 1826, Section C 2^e feuille, parcelle 434.

Annexe

Saint Nicodème, le patron des petits cochons (Article non signé du Ouest-Éclair du 23 avril 1938)

Saint Nicodème, ce brave saint, comme son collègue saint Théodore à Tréduder, étend spécialement sa protection sur la gent fréillante, mais sujette à de décimantes maladies, des petits cochons.

La fontaine, dont les vertus thérapeutiques viennent au secours des oraisons, est située un peu plus bas que la chapelle. Mais tandis qu'à celle de Saint-Théodore, on emporte l'eau pour la faire boire, ici c'est par l'usage externe qu'elle est efficace.

Cette efficacité se trouve renforcée lorsque le prélèvement a été fait par une de ces « pèlerines par procuration », curieuse corporation, de plus en plus clairsemée, dont nous avons pu voir en fonction, il y a une quinzaine d'années, une des dernières représentantes. Elle n'était connue que sous le surnom populaire de Jeanne Gwill et elle habitait Locquémeau. Fréquemment, le lundi, et de préférence le premier lundi du mois, elle partait à pied, sa bouteille dissimulée dans une poche de son tablier, appelait le passeur du Yaudet et se dirigeait, forte d'une foi radieuse vers le sanctuaire bien connu. En s'en retournant, elle remplissait à la fontaine sa bouteille ; puis, accompagnée de la chanson discrète de son glou-glou, elle repassait la rivière et, le long du sentier de douane, lorsque souvent la nuit l'avait surprise, elle s'accompagnait d'une autre chanson pour se donner du cœur.

Aujourd'hui, le culte de saint Nicodème compte un nombre de plus en plus restreint de fidèles ; et le pauvre toit qui l'abrite menace ruine en maints endroits.